

REPARTITION DES MODULES EN 3^{ème} ANNEE
VOLUME HORAIRE THEORIQUE : 313 H 30

5^{ème} semestre

N°	MODULES	V. H.	COEFFICIENT
01	Maladies transmissibles et non transmissibles (2 ^{ème} partie)	45 H	3
02	Urgences médico – chirurgicales	25 H 30	2
03	Programmes nationaux de santé (2 ^{ème} partie)	30 H	3
04	Cartographie	21 H	1
05	Méthodologie du mémoire	15 H	1
06	Economie de santé	45 H	2
07	Catastrophes naturelles	30 H	1
		211 H 30	
	EVALUATIONS	15 H	
	TOTAL	226 H 30	

6^{ème} semestre

N°	MODULES	V. H.	COEFFICIENT
01	Initiation en informatique	60 H	1
02	Information / Education / Communication	21 H	1
		81 H	
	EVALUATIONS	6 H	
	TOTAL	87 H	

FORMATION PRATIQUE

Objectif : Transformer les savoirs en savoir-faire et savoir-être en situation réelle afin d'acquérir des comportements professionnels.

2^{ème} semestre :

- Médecine, chirurgie ou pédiatrie : 4 semaines
- Santé publique : 4 semaines
- Laboratoires d'analyses médicales: 8 semaines

3^{ème} et 4^{ème} semestres :

— Stage toutes les matinées dans les services de médecine préventive : CHU / Secteurs sanitaires, soit 36 semaines de stage minimum.

5^{ème} semestre :

— Stage toutes les matinées dans les services de médecine préventive : CHU / Secteurs sanitaires, soit 19 semaines de stage minimum.

6^{ème} semestre :

- Stage à mi-temps : 6 semaines
- Stage à temps plein : 8 semaines au moins

N.B : Dans tous les cas, chaque apprenant doit effectuer durant les semestres 3, 4, 5 et 6, 61 semaines de stage; au semestre 6, un stage de mise en situation professionnelle d'une durée minimale de 8 semaines.